



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE
L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DE LA MER

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE
L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE
L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

MINISTÈRE DE L'ESPACE RURAL ET
DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE

Paris le 8 mars 2010
N° 218

Pôles de compétitivité : résultats du neuvième appel à projets

Le Gouvernement annonce le financement par l'État de 75 nouveaux projets collaboratifs de recherche et développement pour 91 millions d'euros.

Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat, Christine LAGARDE, ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, Valérie PECRESSE, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Hervé MORIN, ministre de la Défense, Roselyne BACHELOT-NARQUIN, ministre de la Santé et des Sports, Bruno LE MAIRE, ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Michel MERCIER, ministre de l'Espace Rural et de l'Aménagement du Territoire, Christian ESTROSI, ministre auprès de la ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, chargé de l'Industrie, Dominique BUSSEAU, secrétaire d'État chargé des Transports, auprès du ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, Hervé NOVELLI, secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation auprès de la ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, Chantal JOUANNO, secrétaire d'État chargée de l'Écologie auprès du ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer **annoncent le financement de 75 projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) émanant de 52 pôles de compétitivité, pour un financement par l'État de 91 M€.**

Ces projets ont été retenus parmi les 226 dossiers présentés au neuvième appel à projets. Sélectionnés pour leur caractère innovant et pour l'activité économique qu'ils vont générer, ils vont bénéficier d'une aide financière de l'État (ministères : Économie, Industrie et Emploi - Défense - Alimentation, Agriculture et Pêche - Écologie, Énergie, Développement Durable et Mer - Espace Rural et Aménagement du Territoire - Santé et Sports).

Les collectivités territoriales ont indiqué leur intention de financer la plupart de ces projets aux côtés de l'État, à hauteur de plus de 58 M€.

Les PME impliquées dans les projets au titre de cet appel à projets devraient bénéficier directement de près de 30 M€ du fonds unique interministériel.

La liste des projets retenus est jointe en annexe 1.



Le nombre, la diversité et la qualité des projets retenus illustrent l'important élan d'innovation suscité par la dynamique des pôles de compétitivité et le succès de leur mise en œuvre opérationnelle. Chercheurs et entrepreneurs se mobilisent, dans le cadre d'une coopération public-privé, sur des projets collaboratifs nouveaux qui n'auraient pas été lancés sans les pôles de compétitivité. Porteurs d'efficacité économique et d'emplois, ces projets comportent également des innovations qui doivent permettre aux entreprises impliquées de prendre des positions de leader. D'une manière générale la qualité des projets s'améliore au fil des appels à candidatures, témoignant d'un approfondissement des travaux préparatoires conduits au sein des pôles.

A titre d'exemple, quelques projets retenus sont décrits en annexe 2.

Suite au transfert de la gestion des aides du FUI, OSEO est désormais chargé de l'élaboration des conventions individuelles attribuant les aides définitives aux partenaires des projets retenus, en application des décisions d'aide prises par l'État.

En cumulé, l'ensemble des appels à projets des pôles ont permis de soutenir 813 projets depuis 2005. Ces projets représentent un montant de dépenses de R&D de près de 4,3 milliards d'euros, 15000 chercheurs, et un financement public de 1,6 milliard d'euros dont 1 milliard d'euros par l'État.

Un dixième appel à projets va être lancé. Les projets sélectionnés seront connus en juillet 2010.

Pour en savoir plus sur les pôles de compétitivité, consultez les sites internet : <http://www.competitivite.gouv.fr/> et <http://www.industrie.gouv.fr/>

Contacts presse :

Cabinet de Jean-Louis BORLOO : Tel. : 01 40 81 31 59
Cabinet de Christine LAGARDE : Tel. : 01 53 18 41 35
Cabinet de Valérie PECRESSE : Tel. : 01 55 55 84 32
Cabinet de Hervé MORIN : Tel. : 01 42 19 41 80
Cabinet de Roselyne BACHELOT-NARQUIN : Tel. : 01 40 56 40 14
Cabinet de Bruno LE MAIRE : Tel. : 01 49 55 59 74
Cabinet de Michel MERCIER : Tel. : 01 42 75 55 27
Cabinet de Christian ESTROSI : Tel. : 01 53 18 45 13
Cabinet de Dominique BUSSEureau : Tel. : 01 40 81 77 34
Cabinet de Hervé NOVELLI : Tel. : 01 53 18 46 35
Cabinet de Chantal JOUANNO : Tel. : 01 40 81 79 55